



Syndicat National de l'Éducation Physique  
Membre de la F.S.U.  
Section académique de Créteil  
Maison des Syndicats  
11-13 rue des Archives 94000 Créteil  
Tél. : 01 43 77 00 22 / 06 40 46 37 97  
Email : s3-creteil@snepfsu.net

Le 8 mai 2019, à Créteil

à Messieurs les IA-IPR EPS de Créteil,

copie à Daniel AUVERLOT,  
Recteur de l'académie de Créteil

**Objet** : Grève « fonction publique » jeudi 9 mai, jour de la formation « programmes EPS lycées » districts 4-7-10 de Seine-et-Marne.

Messieurs,

Comme vous le savez, un appel national à la grève est déposé pour ce jeudi 9 mai 2019 pour les fonctionnaires. En effet, les organisations syndicales dénoncent un projet de loi « transformation de la fonction publique » qui va porter atteinte aux statuts, mais aussi aux métiers et donc à la mission de service public.

Le SNEP, avec la FSU, appelle tous les professeurs d'EPS à cette journée de grève et à participer à la manifestation à Paris à 14h.

Une journée de formation ayant lieu ce jeudi 9 mai, vous comprendrez l'absence de certains de nos collègues.

Le contexte de réformes met les personnels dans une situation de malaise total. Malgré l'attachement des professeurs d'EPS à la réflexion collective, l'accroissement de l'autonomie des établissements jusqu'aux épreuves du baccalauréat, rend perplexes une large partie de la profession.

De plus, même si nous sommes bien conscients du calendrier qui vous est imposé en cette fin d'année, vous avez aussi connaissance de celui des professeurs d'EPS de lycée qui dans quelques semaines feront passer les 3èmes épreuves du baccalauréat. Les collègues ayant des classes de terminale les jours de formation seront, vous le comprenez souvent contraints de devoir maintenir leurs cours pour préparer au mieux leurs élèves.

Aujourd'hui les professeurs d'EPS se sentent peu associés aux réformes et ne souhaitent pas qu'elles s'appliquent. Ils craignent une grande désorganisation du lycée, une logique individuelle et d'orientation accrue et enfin, ils redoutent des atteintes à l'organisation de l'EPS, aux AS et aux options EPS.

Comprenez notre démarche d'information et veuillez croire, Messieurs, en notre attachement au service public d'éducation et à sa bonne mise en œuvre dans notre académie.

Cordialement,

Pour le bureau académique du SNEP-FSU Créteil,

Hugo PONTAIS, Secrétaire académique

